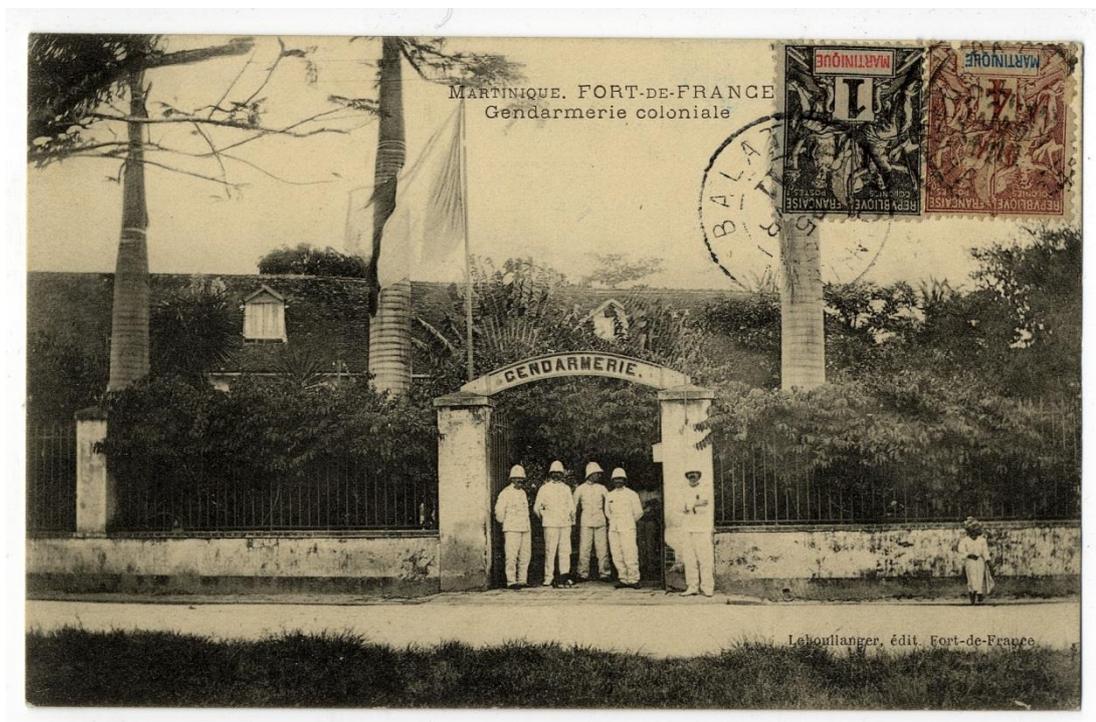


**UNITES DU DETACHEMENT DE GENDARMERIE
DE LA MARTINIQUE
(1905-1946)**



REPERTOIRE NUMERIQUE DETAILLE

SOUS-SERIE GD 972 E

(mis à jour en 2015)

**UNITES DU DETACHEMENT DE GENDARMERIE
DE LA MARTINIQUE
(1905-1946)**

**REPERTOIRE NUMERIQUE DETAILLE
SOUS-SERIE GD 972 E**

dressé par

Virginie LAMOUR

sous la direction

des lieutenantes Sandra SERIS et Karine PERRISSIN-FABER

diplômées d'études supérieures spécialisées

INTRODUCTION

Les archives des unités de gendarmerie ont subi d'importantes destructions liées, soit aux vicissitudes de l'histoire (essentiellement en raison des conflits successifs du XX^e siècle), soit aux règlements internes imposant la destruction des documents. Un bref historique de la politique archivistique en gendarmerie est nécessaire à la compréhension de ces destructions entraînant aujourd'hui l'absence de nombreux documents dans les collections du Service historique de la Gendarmerie nationale¹.

La première mention de conservation des archives de la gendarmerie apparaît dans l'ordonnance royale du 29 octobre 1820 portant règlement sur le service : il y est question d'inventaire et de transmission des écrits des officiers à leurs remplaçants. Malgré plusieurs tentatives de conservation définitive ou périodique, une grande partie des documents fut détruite de différentes manières (l'exemple des documents donnés à l'artillerie pour la confection des gargousses et des cartouches est régulièrement cité). Il fut toutefois prévu des délais en fonction de la spécificité de certains documents (10, 15 ou 20 ans).

Ainsi, à la fin du XIX^e siècle, le bilan de conservation des archives de la gendarmerie est déplorable. Toutefois, de nombreux documents ont été versés aux Archives nationales, à la Bibliothèque nationale, aux archives départementales ou encore à l'actuel Service historique de l'armée de Terre (SHAT). Le début du XX^e siècle voit l'établissement, par les décrets de 1902, 1918, 1919 et 1922, de directives précises quant à la destination des documents : incinération, versements à l'administration des Domaines et versements aux Archives nationales. Entre 1940 et 1970, la gendarmerie s'organise de manière empirique afin de conserver ses archives. Ainsi, malgré la guerre, des efforts importants sont entrepris par l'administration centrale pour conserver les archives, d'abord à Courbevoie en 1942 où le Centre d'administration territoriale de la gendarmerie reçoit les archives des corps dissous lors des réorganisations, puis à Nogent-sur-Marne et à Rosny-sous-Bois entre 1948 et 1956. La multiplicité des sites et la dispersion consécutive aux événements ne favorisent pas une gestion satisfaisante des documents. Enfin, entre 1972 et 1977, un service d'archives proprement dit est organisé au Centre administratif et technique de la Gendarmerie nationale du Blanc dans l'Indre. Pour la première fois, des versements périodiques sont effectués, concernant dans un premier temps les procès-verbaux, puis la totalité des archives. Depuis le 1^{er} avril 1995, ce dépôt est rattaché au Service historique de la Gendarmerie nationale qui est désormais chargé de la conservation des archives de la Gendarmerie nationale.

¹ Un volume de la collection sera entièrement consacré à l'étude historique et archivistique de la gendarmerie départementale.

Afin de pallier une première saturation du dépôt du Blanc, certaines archives ont été déposées dans les archives départementales depuis 1986, conformément aux prescriptions de la circulaire de la direction des Archives de France n° 86-4 du 20 décembre 1986. Il était prévu dans ce document le versement des années 1947 à 1966. Puis les versements devaient porter sur les années 0 et 5, auxquelles devaient s'ajouter les années exceptionnellement chargées sur le plan politique (1968 par exemple). Une grossière erreur a provoqué le découpage des registres à cheval sur les années 1946 et 1947, afin de permettre l'envoi des documents dans les archives départementales en prenant les termes de la circulaire à la lettre. Les archives déposées dans les archives départementales seront récupérées par la gendarmerie à compter de l'été 2001 et viendront rejoindre les collections du SHGN. Cette pratique entraîne parfois la présence de documents du début de l'année 1947 dans cette collection d'inventaire. D'autre part, les carnets de déclarations peuvent également dépasser le *terminus ad quem* de 1946. Sont absents de cet inventaire les registres médicaux inventoriés dans les sous-séries Em, les carnets de transfèrement ainsi que les registres de garde à vue des unités de gendarmerie du département inventoriés dans les sous-séries Ep. Ces trois types de documents ont l'originalité de ne pas avoir été versés aux archives départementales et d'avoir ainsi échappé au découpage de 1986. Leur classement en a été rendu d'autant plus difficile dans le cadre de cette collection s'arrêtant à 1946.

Le fonds des unités du détachement de gendarmerie de la Martinique se compose de 47 articles représentant 1,73 mètres linéaires.

Conditions d'accès et d'utilisation

Les conditions d'accès à ce fonds sont régies par le Code du patrimoine.

**Organigramme des unités du détachement de la Martinique
pour lesquelles des archives sont conservées**

**Détachement de la Martinique
Fort-de-France**

Section de Fort-de-France

Section de La Trinité

BT Gros-Morne²

² À compter du 7 mars 1942, la brigade territoriale de Gros-Morne est rattachée à la section de Fort-de-France puis de nouveau à la section de la Trinité à compter du 31 juillet 1943.

SOMMAIRE

GD 972 E

UNITES DU DETACHEMENT DE GENDARMERIE DE LA MARTINIQUE (1905-1946)

GD 972 E 1-44	Détachement de la Martinique à Fort- de-France 1905, 1907-1946	GD 972 E 46	Section de La Trinité 1946
GD 972 E 45	Section de Fort-de- France 1927-1931	GD 972 E 47	Brigade territoriale de Gros-Morne 1918-1946

DETACHEMENT DE GENDARMERIE DE LA MARTINIQUE (1905-1946)

Détachement de la Martinique à Fort-de-France³

GD 972 E 1-29 Registres de correspondance courante au départ (R/2).

1905, 1907-1915, 1921-1925, 1927-1946

1	30 janvier au 14 octobre 1905
2	29 mai 1907 au 1 ^{er} juin 1909
3	2 juin 1909 au 4 décembre 1911
4	6 janvier 1912 au 3 juin 1915
5	11 mars 1921 au 24 juillet 1923
6	24 juillet 1923 au 31 octobre 1925
7	12 mars 1927 au 20 avril 1929
8	15 octobre 1927 au 14 avril 1931 ⁴
9	1 ^{er} mai 1929 au 7 août 1930
10	15 avril 1931 au 24 juillet 1934
11	19 août 1931 au 18 avril 1934 ⁵
12	18 avril au 5 octobre 1934
13	5 octobre 1934 au 21 août 1935
14	22 août 1935 au 8 juin 1936
15	9 juin au 29 décembre 1936
16	30 décembre 1936 au 24 mars 1937
17	27 mars 1937 au 20 mai 1938
18	21 mai au 30 décembre 1938
19	4 janvier au 4 août 1939
20	4 août au 31 décembre 1939
21	2 janvier au 3 août 1940

³L'appellation de compagnie de la Martinique est également employée.

⁴Registre ouvert en parallèle avec le précédent (GD 972 E 7).

⁵Registre ouvert en parallèle avec le précédent (GD 972 E 10).

22	3 août au 31 décembre 1940	
23	1 ^{er} janvier au 21 février 1941	
24	24 février 1941 au 9 avril 1942	
25	9 avril 1942 au 8 juillet 1943	
26	16 juillet au 30 décembre 1943	
27	3 janvier au 30 décembre 1944	
28	2 janvier au 31 décembre 1945	
29	2 janvier au 31 décembre 1946	
GD 972 E 30-36	Registres de correspondance confidentielle au départ (R/4).	1909-1946
30	18 février 1909 au 30 décembre 1934	
31	1 ^{er} février 1935 au 30 décembre 1938	
32	21 février 1939 au 24 mai 1941	
33	26 mai 1941 au 23 avril 1942	
34	22 avril au 26 décembre 1942	
35	2 janvier 1943 au 5 décembre 1944	
36	2 janvier 1945 au 17 décembre 1946	
GD 972 E 37-39	Registres de correspondance confidentielle spécialisée « personnel officier » au départ (R/4 PO).	1944-1946
37	29 septembre au 9 décembre 1944	
38	5 janvier au 17 juin 1945	
39	8 février au 14 décembre 1946	
GD 972 E 40-41	Registres de contrôle des blessures et citations.	1944-1945
40	1944	
41	1945	

Direction de la sûreté⁶

GD 972 E 42-44	Registres de correspondance confidentielle spécialisée « sûreté » au départ (R/4 SUR, SS).	1939-1943
42	25 août 1939 au 28 décembre 1940 ⁷	
43	3 mai au 30 décembre 1941	
44	5 janvier 1942 au 24 février 1943	

⁶Le commandant du détachement de gendarmerie de la Martinique exerce provisoirement les fonctions de directeur de la sûreté.

⁷Ce registre contient également de la correspondance courante émanant de la brigade des recherches et de l'hygiène (R/2 RH).

Section de Fort-de-France

GD 972 E 45 Registre de correspondance courante au départ (R/2).
10 octobre 1927-23 avril 1931

Section de La Trinité

GD 972 E 46 Registre de correspondance confidentielle au départ (R/4).
13 avril-31 décembre 1946

Brigade territoriale de Gros-Morne (section de la Trinité puis section de Fort-de-France et de nouveau section de La Trinité⁸)

GD 972 E 47 Registre de correspondance confidentielle au départ (R/4).
21 septembre 1918-28 décembre 1946

⁸À compter du 7 mars 1942, la brigade territoriale de Gros-Morne est rattachée à la section de Fort-de-France puis de nouveau à la section de La Trinité à compter du 31 juillet 1943.

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
Sommaire	7
Répertoire	9
Table des matières	13